



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 112681

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les revendications exprimées par la confédération française des retraités (CFR). La CFR estime que les normes de construction des logements sociaux doivent permettre de les rendre compatibles avec les handicaps et elle souhaite que leur location aux personnes âgées soit facilitée afin de favoriser la libération des logements devenus trop grands ou inadaptés à leurs besoins ou à leur handicap. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112681

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12873